



## Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<b>1. Résolution</b> Confirmation d'amendements au Statut du Personnel et au Règlement du Personnel	
<b>2. Lien avec le budget programme</b>	
Objectif stratégique :	Résultat escompté à l'échelle de l'Organisation :
13. Faire en sorte que l'OMS soit et demeure une organisation souple, en apprentissage constant, qui s'acquitte de façon plus efficace et plus efficiente de son mandat.	3. Adoption, dans le domaine des ressources humaines, de politiques et pratiques propres à attirer et fidéliser les meilleurs éléments, à promouvoir l'apprentissage et le perfectionnement du personnel, à faciliter la gestion de l'exécution des tâches et à inciter au respect des règles d'éthique.
<b>(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)</b>	
Les amendements décrits dans le document EB122/30 représentent la mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport de la Commission de la Fonction publique internationale, lequel a été soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen à sa soixante-deuxième session. Ces amendements visent à s'assurer que le système de rémunération de l'OMS respecte les décisions devant être prises par l'Assemblée générale.	
<b>3. Incidences financières</b>	
a) <b>Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)</b> . Il n'y a pas d'incidences financières.	
b) <b>Coût estimatif pour l'exercice 2008-2009 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris, en indiquant à quels niveaux de l'Organisation les coûts seront engagés et en précisant le cas échéant dans quelles Régions)</b> . Sans objet.	
c) <b>Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ?</b> Sans objet.	
d) <b>Pour le montant qui ne pourra pas être inclus dans les activités programmées existantes, comment les coûts supplémentaires seront-ils financés ? (Indiquer les sources possibles de fonds)</b> Sans objet.	
<b>4. Incidences administratives</b>	
a) <b>Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées (en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions)</b> Tous les niveaux de l'Organisation sont intéressés.	
b) <b>Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, par niveaux de l'Organisation, en précisant le cas échéant dans quelles Régions et en tenant compte des qualifications requises)</b> Les amendements proposés ne nécessitent pas de personnel supplémentaire.	
c) <b>Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre)</b> La mise en oeuvre se fera à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2008.	